

Commerce local : un partenariat social est-il encore possible ?

Monsieur le Président du Conseil communal,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

A la suite de la publication d'un récent communiqué du Syndicat Syna, nous avons appris que des négociations avec les commerçant.e.s membres de la SIC portant sur une légère compensation des nocturnes qui auront lieu à Nyon avant Noël n'ont pas abouti.

Il s'agissait de consentir au personnel une fermeture plus précoce samedi 24 décembre 2022, soit à 17h. au lieu de 18 h. et ainsi de compenser symboliquement cette fin de mois durant lequel les employé.e.s subissent un stress important. De l'avis du syndicat, ces négociations ont essuyé le refus de la SIC, notamment l'opposition de Migros et de Manor, qui craignaient entre autres de perdre ainsi une partie de leur chiffre d'affaires.

A la lecture du communiqué, nous apprenons notamment deux choses :

- 1) aucune négociation n'a abouti en vue de la mise sur pied d'un éventuel partenariat social après la dénonciation, en 2018, de la convention collective ;
- 2) la Municipalité a joué un rôle de médiatrice et malgré ses efforts, aucune solution n'a pu être trouvée.

Cette situation nous paraît d'autant plus choquante que la Ville de Nyon n'a pas ménagé ses efforts pour aider les commerçant.e.s nyonnais.e.s lors de la récente crise du Covid 19.

Vu la situation de blocage actuelle, nous posons donc à la Municipalité les questions suivantes :

- 1) Quel rôle exact la Municipalité a-t-elle joué dans les négociations en vue de la mise sur pied de ce partenariat ?
- 2) De l'avis de la Municipalité, qu'est-ce qui empêché la négociation d'aboutir ?
- 3) Qu'est-ce qui pourrait conduire à un nouveau partenariat entre employeurs et employés ?

Nous remercions d'avance la Municipalité pour ses réponses.

Aurélie Hegetschweiler
Pour le Parti socialiste
